



Programme de travail 2023-2024

GT 1 « Economie et développement durable »

Président : Patrice HARSTER (Vice-président CESER Grand-Est – Président de la commission coopérations transfrontalières et relations internationales)

Au regard de la proposition de la feuille de route confiée par la Présidence du Land Rhénanie-Palatinat du Sommet des exécutifs de la Grande Région, nous proposons les quatre axes de travail suivants :

Axe 1 : Les enjeux énergétiques

Ni le climat, ni l'énergie ne connaissent de frontières. Pourtant les politiques publiques sont mises en œuvre dans des cadres nationaux qui diffèrent. Les territoires transfrontaliers, laboratoires de l'intégration européenne, font se rencontrer ces divergences. De plus, en tant qu'acteurs de la transition énergétique, ils peuvent profiter pleinement de ses opportunités de développement.

L'impératif de la transition de nos sociétés vers le bas-carbone, la sobriété, et la résilience se heurtent à de nombreux freins. Des obstacles spécifiques émergent sur les territoires transfrontaliers. De quelles natures sont ces obstacles et comment y remédier ?

Le GT « Energie » du Sommet GR sera associé à ces travaux ainsi que l'espace du Rhin supérieur par un ou plusieurs best-practice.

Axe 2 : Les enjeux industriels, et économiques

La nouvelle politique de cohésion mise en place pour la période 2021-2027 accorde une place importante au développement économique et numérique. L'objectif stratégique 1 de cette nouvelle politique demande la « transformation vers une économie intelligente et innovante ».

Pour la coopération transfrontalière en matière de développement économique au niveau de la GR, les différentiels de fiscalité, de salaires, de taux de chômage, de prix, la diversité linguistique, administrative, culturelle, etc. sont autant de contraintes, mais aussi d'opportunités selon l'angle considéré. Ménages et entreprises tirent profit de ces différentiels dans leur choix d'implantation et de recours aux marchés (notamment au marché du travail) de l'autre côté de la frontière. La maîtrise par les travailleurs ou par les entreprises de plusieurs langues, cultures, environnements administratifs, etc. constitue un atout pour ouvrir leur horizon, non seulement au territoire transfrontalier, mais de façon plus large à l'ensemble des pays concernés.

Un autre enjeu majeur pour les territoires transfrontaliers est le manque d'interopérabilité des systèmes numériques, en particulier, s'agissant la mise en place de services publics transfrontaliers numériques.

Le GT « Transitions industrielles et numériques » du Sommet GR sera associé à ces travaux ainsi que l'espace du Rhin supérieur par un ou plusieurs best-practice.

Axe 3 : Les enjeux d'un développement territorial équilibré en force et fonction

Le GT1 s'est penché à plusieurs reprises sur cette question qui concerne avant tout la gouvernance transfrontalière de la GR. L'enjeu est de construire un territoire de projet mis en œuvre par des acteurs économiques, privés et publics, socioculturels et politiques, locaux et en interdépendance avec les acteurs des autres niveaux, notamment nationaux ou européens, donc l'application d'une gouvernance multiniveau. Le SDTGR a mis en évidence les trois échelles de coopération sur le territoire de la GR et propose une gouvernance en mode projet.

Au-delà de ces considérations, il s'agit également de se poser la question de nouveaux modes de régulation, d'initier une réflexion sur les zones fonctionnelles du nouveau programme Interreg VI A Grande Région, en tant que levier pour l'élaboration de projets concertés à l'échelle des bassins de vie transfrontaliers à définir.

Le Comité de Coordination du Développement Territorial sera associé à ces travaux ainsi que l'espace du Rhin supérieur par un ou plusieurs best-practice.

Axe 4 : Les enjeux environnementaux sous l'angle de l'agriculture et des forêts

Au-delà d'un traitement national et local, les actions transfrontalières dans ce domaine ont une vraie valeur ajoutée car l'environnement ne connaît pas de frontière. Les territoires transfrontaliers sont, ou devraient devenir, des espaces de responsabilité et de gestion commune des milieux et de mutualisation de moyens.

L'enjeu actuel est donc d'étudier la résilience des forêts et ses capacités d'adaptation, de définir les mesures à prendre pour préserver l'avenir des forêts dans ses composantes et dans ses fonctions environnementales, économiques et sociales - Réflexions à mener sur un futur Plan Forêt 360° de la GR. Il s'agit d'imaginer la forêt de demain et ses règles d'usages à partir des connaissances d'aujourd'hui.

Enfin, faire de la bioéconomie le moteur de l'économie circulaire et décarbonée dans la GR. Axée sur un changement des modèles de production et de consommation ainsi que sur la préservation des biens communs, la bioéconomie s'inscrit dans le cadre d'un développement durable et équitable des territoires. Face aux défis sociétaux majeurs (changement climatique, sécurité alimentaire, pressions sur les ressources naturelles et les écosystèmes, réduction de la dépendance aux ressources fossiles, recherche d'une plus grande souveraineté économique...), la bioéconomie doit jouer un rôle essentiel.

Le GT « Environnement » et le sous-groupe de travail sur « l'économie circulaire » du Sommet GR seront associés à ces travaux (prise en compte de la Charte de l'agriculture 2016 et de la Charte de la forêt 2018) ainsi que l'espace du Rhin supérieur par un ou plusieurs best-practice.

Le GT1 fera également le point sur l'état actuel des obstacles administratifs et juridiques et traitera de la thématique de l'eau sur l'ensemble des axes proposés.

Le présent programme de travail du GT1 « Economie et développement durable » a été présenté, discuté et adopté à l'unanimité, sous la Présidence de la Rhénanie-Palatinat, lors de l'Assemblée plénière du CESGR à Trèves en date du 15.06.2023.